

Equipe éducative :

Isabelle VILAIN – Hélène MILLET - Laure FRAPPESAUCE – Valérie SUTEAU - Céline ROJOUAN - Thierry PAITEL – Laurence CATALAN - Cécile CHEVAL – Séverine ROUY - Charlène AMELINE – Marie-Claire GAC RICHEUX – Sandrine MOULUT – Valérie SUTEAU - Emilie LAPOULLÉ

Municipalité :

Clotilde SHAMMAS

Représentants des parents d'élèves :

Philippe DOCEUL - Barbara GUIHO - Gabriel COIGNET – Hortense LEBRUMAN - Jessica MARQUES
Fanny BERNARD GUITTON - Adeline CHEVALIER - Claire CHARIGNY -- Clément MARTIN

Excusé(e)s : Mme SALIOU (IEN) – Lucile FAYNOT - Elise ARDEOIS – Anne ROUILLE - Pierre-Emmanuel BESNARD

En accord avec de nombreuses directrices et directeurs d'école et notre conseil des maitres, ce conseil d'école est dédié à Caroline Grangean, directrice d'école dans le Cantal. Victime d'homophobie, celle-ci s'est suicidée le jour de la rentrée scolaire.

Nous tenons à remercier les 11 parents qui ont accepté d'être les représentants cette année.

Pour mémoire, le PV des élections.

Participation	
Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
Nombre d'inscrits	350
Nombre de votants	214
Nombre de bulletins blancs ou nuls	22
Nombre de suffrages exprimés (S)	192
Taux de participation	61,14%

Le taux de participation est supérieur à celui de l'année dernière (58,61 %).

Quelques points :

- La participation était de 54,84 % en 2024 en France (22,68 dans le second degré).
- Il est désormais possible de procéder au vote électronique. Nous avions une solution peu coûteuse (80 € VOTIL). Cette solution a été expérimentée dans de nombreuses écoles et a donné satisfaction. Malheureusement, la DSDEN 44 n'a pas signé la convention nous permettant de l'utiliser.
- En France, de très nombreuses écoles n'ont qu'une liste. Il a été demandé, à travers une question posée le 19.12.2023 par un député au Ministère de l'Education Nationale, de dispenser les écoles

de l'organisation d'un scrutin dans une telle situation. Les élections demandent beaucoup de temps de préparation et de fournitures. Aucune réponse n'a été apportée.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bilan de la rentrée

➔ *Equipe éducative au jour de la rentrée.*

A la rentrée, l'école comptait :

- 11 enseignants,
- 4 ATSEM,
- 3 AESH (**Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap**). Une AESH a été affectée 9 h, courant septembre. Nous avons ainsi 78 h de présence AESH (24 h x 2 ; 21h) pour 68 h de notifications (9 élèves). Des notifications sont en attente. Il est également question de réduire les heures d'accompagnement des élèves en aide mutualisée afin de récupérer des heures sur les plannings des AESH et ainsi les envoyer vers d'autres écoles afin de pallier le manque d'AESH.
Actuellement, le Ministre annonce environ 42 000 élèves sans accompagnement en France (50 000 à la rentrée de septembre).
Par ailleurs, le délai de traitement des dossiers par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) atteint désormais 11 à 12 mois.
- 1 SCU (Service Civique Universel)

Parmi ces adultes, quelques nouvelles têtes :

- Enseignantes :
 - Mme Marie-Claire GAC RICHEUX (à titre provisoire) en classe 14 ; CM1.CM2.
- ATSEM :
 - Sandrine MOULUT dans la classe 1 avec Mme Vilain.
- SCU
 - Margot MOISON qui a commencé le 1^{er} octobre. Sa mission principale se déroule dans les bibliothèques. Elle intervient également dans des classes, en appui des arts visuels par exemple.
- Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) de Blain-Nozay est composé, cette année de :
 - Mme Adeline VÉGREVILLE, psychologue de l'éducation nationale.
 - Mme Béatrice SÉBILLE-CHAUVENT, aide spécialisée à dominante pédagogique.
 - Mme Florence BEULÉ, aide à dominante relationnelle.
- Médecine scolaire
 - Nous n'avons pas de médecin scolaire pour notre secteur.
 - Pour assurer le poste, 1 médecin scolaire est désormais chargé de 3 secteurs.

→ Effectifs et répartitions

A la rentrée, l'école comptait 238 élèves (251 à la rentrée 2024) pour 10 classes.

2. Bilan financier 2024.2025 de la coopérative scolaire

Pour rappel, la coopérative scolaire dépend de l'OCCE 44 (Office Central de Coopération des Ecoles) qui est l'association responsable juridiquement.

Chaque année, un bilan comptable est envoyé à l'OCCE, accompagné de différents documents (relevés de comptes notamment). C'est l'OCCE qui valide et certifie les comptes.

Ci-dessous, le compte de fonctionnement général :

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025			
<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>	
6070 0008 Achat d'objets à revendre	1 322,10	7070 0008 Vente d'objets	3 131,32
6168 1008 Assurances	0,00	7080 0008 Activités éducatives	0,00
6181 0008 Activités éducatives	752,43	7410 0008 Subventions des collectiv.locales (3)	0,00
6270 0008 Frais bancaires	76,05	7551 0008 Contributions participatives	0,00
6586 0008 Cotisation à l'OCCE 44	642,25	7551 1008 Subventions d'associations	0,00
6700 0008 Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008 Participation des familles	0,00
6800 0008 Biens durables	0,00	7700 0008 Recettes exceptionnelles	100,00
<hr/>		<hr/>	
Total des charges (A) :	2 792,83	Total des produits (B) :	3 231,32
Résultat de l'année 2024-2025 (B-A) (+/-) : 438,49			
Bilan simplifié au 31 Août 2025			
<u>ACTIF</u> Solde des comptes au 31/08/2025		<u>PASSIF</u>	
512 01 Crédit Mutuel (1)	3 176,44	110 Report à nouveau au 1.09.2024 (**)	2 737,95
512 02 Autre banque (1)	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2024	
530 Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2024-2025 :	438,49
478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :	0,00
<hr/>		<hr/>	
Total de l'actif :	3 176,44	Total du passif :	3 176,44
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00			
Le bilan simplifié est équilibré.			

Pour cette année 2025-2026, avec la vente de photos, nous constatons une grande générosité (781 euros comptabilisés).

Voici un tableau récapitulatif, « plus lisible » sur les principaux mouvements financiers.

Dépenses	Bénéfices
Affiliations OCCE	642,25 €
Frais bancaires	76,15 €
Coût des photos	1322,10 €
Achats pour les classes	752,33 €
	2 792,83 €
	1 809,22

3. Sécurité

- Un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été réalisé le 3 octobre en présence de Thierry Guilbaud, chef des pompiers. Les locaux ont été évacués en moins de 4 minutes. Les élèves sont regroupés au Bosquet'Ball.
Comme l'année dernière, nous avons signalé le fait que l'alarme n'est pas audible en classe 13 lorsque la porte de l'atelier est fermée.
- Un exercice de PPMS Risques Majeurs a eu lieu à l'échelle départementale le jeudi 16 octobre, de 10 h à 11 h. Le scénario retenu était « Orages et vents violents ». Ce jour-là, avait lieu la Grande Lessive. L'exercice a été déclenché pendant que les délégués des classes élémentaire et le directeur accrochaient les œuvres place Simone Rigal. Cette situation ayant été anticipée avec la Mairie, nous avons été confinés à la Minothèque. De même, c'est Mme Rojouan qui a géré cette heure au sein de l'école.
- Chaque année, nous demandons aux familles l'autorisation de publier des photos de leur enfant en situation scolaire. Depuis la rentrée, nous avons décidé que les visages n'apparaîtraient plus. En effet, il est important de savoir que 50 % des photos qui circulent sur les réseaux pédophiles sont des photos avec le visage d'enfants « prélevé » sur internet, notamment sur les réseaux sociaux sur lesquels les familles publient. Ne voulant pas nous sentir complices de cela, nous avons pris cette décision.
C'est également, de notre point de vue, un élément de sécurité à l'école.

4. Avis du conseil d'école sur la mise à disposition de la salle de motricité à destination du SESSAD Nord (ADAPEILA)

Une demande d'un SESSAD (Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) pour pouvoir utiliser la salle de motricité le mercredi matin, avec un groupe d'enfants d'âge scolaire.

Cette salle n'étant pas utilisée le mercredi, la Mairie souhaite y répondre favorablement. Le Code de l'Education prévoit l'accord que cette demande soit faite au conseil d'école.

Accord du conseil d'école.

5. Evaluation d'école

L'évaluation d'école est un processus national qui concerne toutes les écoles publiques et privées sous contrat et se déroule tous les 5 ans.

Elle vise à analyser le fonctionnement global de l'école pour soutenir la réussite des élèves et le développement professionnel des équipes.

Finalité

- Améliorer la réussite des élèves : apprentissages, parcours scolaires, bien-être.
- Renforcer la qualité de vie dans l'école : climat scolaire, relations entre acteurs.
- Soutenir le projet d'école : l'évaluation alimente la réflexion pour définir les priorités du futur projet.
- Favoriser la réflexion collective : c'est un moment de dialogue entre enseignants, parents, élèves et partenaires.

Les étapes

1. Auto-évaluation

- Réalisée par l'école sous la responsabilité du directeur, avec la participation de toute la communauté éducative (enseignants, parents, personnels, partenaires), à travers, notamment des questionnaires en ligne. Il y en a 4 :
 - Pour l'équipe enseignante
 - Pour les parents d'élèves
 - Pour les partenaires (Mairie, périscolaire, restaurant scolaire)
 - Pour les élèves de CM1 et CM2

Pour les élèves de CM, se pose la question du lieu pour répondre à ce questionnaire, maison ou école ? Après lecture de la 1^{ère} page du questionnaire, il apparaît qu'un accompagnement sur les modalités de réponse et le vocabulaire utilisé sera plus pertinent à l'école.

- Analyse des actions menées, des résultats des élèves, du climat scolaire.
- Production d'un rapport synthétique (environ 10 pages).

2. Évaluation externe

- Conduite par une équipe d'évaluateurs formés et neutres.
- S'appuie sur le rapport d'auto-évaluation et les données de l'école.
- Vise à apporter un regard complémentaire pour enrichir la réflexion.
- Restitution orale puis rapport déposé sur la plateforme académique.

Domaines étudiés

- Les apprentissages et le suivi des élèves.
- Le bien-être des élèves et des personnels, le climat scolaire.
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école.
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

6. Le harcèlement à l'école

Au cours de l'année scolaire dernière, nous avons travaillé sur une programmation autour de la question du harcèlement.

Voici comment nous avons décidé d'aborder cette thématique :

PS (Petite Section)

- Les émotions de base (4) : Découvrir les émotions fondamentales (joie, colère, peur, tristesse) à travers des histoires et des jeux pour apprendre à les reconnaître.
- Gestion de frustration : Mettre en place des rituels simples pour aider à attendre son tour et exprimer son mécontentement sans violence.
- Différence : Valoriser la diversité (couleurs, goûts, cultures) pour développer l'empathie dès le plus jeune âge.

MS (Moyenne Section)

- Émotions différentes : Identifier que chacun peut ressentir des émotions variées dans une même situation.

- Chantage affectif : Sensibiliser à l'importance de respecter les autres sans utiliser la menace ou la privation d'affection.
- Différence : Approfondir la notion de respect des particularités individuelles.

GS (Grande Section)

- Acceptation des besoins : Comprendre que chacun a des besoins différents et que les règles aident à les respecter.
- Confiance en soi : Encourager l'expression des réussites et des qualités personnelles pour renforcer l'estime de soi.
- Différence : Développer la tolérance par des projets collectifs où chacun apporte sa singularité.

CP

- Les émotions/besoins (cartes) : Utiliser des cartes pour nommer ses émotions et besoins, favorisant la communication non violente.
- Messages clairs : Apprendre à formuler des phrases simples pour exprimer ce que l'on ressent sans accuser.
- Littérature : Lire des albums qui abordent le respect et la solidarité pour susciter des discussions.

CE1 & CE2

- Les émotions/besoins (cartes) : Consolider la capacité à identifier ses émotions et celles des autres.
- Jeu Feelings : Introduire un jeu coopératif pour discuter des ressentis dans différentes situations.

CM1 & CM2

- Les émotions/besoins (cartes) : Approfondir la communication bienveillante et la gestion des conflits.
- Brigade de prévention de la délinquance : Intervention pour sensibiliser aux conséquences du harcèlement et aux droits des enfants.
- Jeu Feelings : Débattre autour des émotions complexes et développer l'empathie.

Pour les CE2 et CM, un questionnaire, anonyme ou pas selon le souhait de l'élève, leur sera proposé.

Ce travail va être conduit au cours de cette période et de la période suivante. Le jeudi 29 janvier 2026, à l'école, sera un temps fort. Le travail fait dans chaque classe sera exposé, montré, présenté aux autres classes. Cela pourra être des dessins, des affiches, des poèmes, des chansons, des BD...

Le déroulé précis se fera au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Enfin, ce travail sera exposé aussi à la Minothèque.

7. Le règlement intérieur

Aucune modification n'est proposée. Le règlement intérieur est reconduit.

8. Questions diverses

1. Sur le projet d'école

Après recherche sur le site internet de l'école, le dernier projet téléchargeable date de 2015-2018 et le dernier projet cité dans un compte-rendu de conseil d'école date de 2018-2022. Quel est le projet d'école en cours ?

Ecole : Cf point 5 sur l'évaluation d'école

2. Incident classe 14

Plusieurs parents, toutes classes confondues, s'inquiètent de la situation de la classe 14, suite à l'incident violent entre un élève et des institutrices ayant nécessité l'intervention des gendarmes et des pompiers. La situation est compliquée depuis plusieurs années déjà. Des parents s'inquiètent de la sécurité de leurs enfants et du suivi des apprentissages (quand l'institutrice doit accompagner l'élève "compliqué" à l'extérieur par exemple et qu'elle est dans l'obligation de laisser sa classe). Ces mêmes parents sont conscients de la confidentialité nécessaire à la situation mais il semblerait qu'il y ait un problème de communication dans le suivi de la situation, l'élève étant revenu au bout d'une semaine sans explication aux parents.

Quelles démarches ont été/sont mises en place pour garantir la sécurité des élèves ?

Ecole : Plusieurs éléments de réponses :

- L'inquiétude des parents autour de la sécurité de leurs enfants et du suivi des apprentissages est légitime. Nous la comprenons et la partageons.
- Cependant, il est rare que des élèves soient laissés seuls dans leur classe quand il est nécessaire d'intervenir.
- Communication : le jour de l'incident dont il est question, j'ai informé les familles des classes 13 et 14 de l'incident, leur enfant ayant pu être témoin.

Pour information, voici le courriel envoyé :

Ce matin, lors de l'accueil, un incident s'est produit, impliquant un élève et les 2 enseignantes des classes 13 et 14, Mmes Ameline et Gac Richeux. Cet élève a, notamment, blessé, sans gravité, une enseignante. Vos enfants ont été témoins.

J'ai été immédiatement informé et suis intervenu. Au regard des faits, j'ai contacté Mme Saliou, Inspectrice de l'Education Nationale. Celle-ci a prévenu les secours ainsi que la Gendarmerie, ce qui est la procédure dès lors qu'un fait d'agression envers un enseignant a lieu.

Afin de gérer cette situation, Mme Saliou, 2 conseillères pédagogiques et 2 remplaçantes (1 pour moi qui suis normalement en classe et 1 pour une enseignante) sont arrivées rapidement à l'école.

Mmes Shamma, adjointe aux affaires scolaires, et Nicol, directrice générale des services de la Mairie, sont également venues apporter leur appui.

Ce midi, Mme Vegreville, Psychologue de l'Education nationale a pris connaissance de la situation. Dans l'après-midi, elle sera présente dans les 2 classes afin d'évoquer cet incident avec les élèves. Elle pourra, si des élèves le souhaitent, les rencontrer en individuel ou en petit groupe.

Vos enfants vous parleront certainement de cet incident, ce qui est normal et souhaitable si cela les a beaucoup affectés. Je souhaite vous en informer avant eux et surtout porter à votre connaissance l'ensemble des actions mises en œuvre tout en respectant mon devoir de confidentialité envers toutes les familles.

Je sais pouvoir compter sur vous pour accompagner votre enfant avec écoute et discernement dans cette situation, mais également pour éviter tout jugement envers l'enfant auteur et sa famille.

Afin de préserver la sérénité de tous, je vous remercie également de ne pas relayer cet incident sur les réseaux sociaux. Il est important que chacun puisse avancer dans le respect et la confidentialité, pour le bien-être de tous.

Merci de votre compréhension et de votre soutien.

Ce courriel rend compte des mesures mises en place le jour même, des personnels Education Nationale et hors Education National mobilisés, des instances sollicitées et présentes. Cette situation est donc connue des services de l'Education Nationale.

Concernant le suivi de cette situation et de l'élève concerné, il relève strictement de la confidentialité due aux familles. Cette confidentialité s'applique également aux représentants de parents d'élèves.

- Enfin, si des questionnements demeurent, les familles peuvent solliciter l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Blain-Nozay. Certaines familles l'ont déjà fait.

3. Absence de l'enfant

Nous savons que c'est à chaque parent de s'assurer que son enfant est bien arrivé à l'école mais pour les enfants qui prennent le car, est-ce que les instituteurs informent les parents de ces enfants s'ils sont absents dès le début de la journée ?

Ecole : Nous rappelons aux familles qu'elles doivent elles-mêmes prévenir l'enseignante, via la boîte courriel de la classe et non en téléphonant, afin de prévenir de l'absence de leur enfant.

Dans le cas particulier des enfants qui prennent le car alors que leurs parents ne sont plus au domicile, et si ces derniers le demandent, un courriel pourra leur être adressé mais ce ne sera pas dès 9 h.

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin au conseil d'école.

Prochains conseils d'école :

Mardi 3 mars 2026 – Vendredi 5 juin 2026